

Plan de stationnement pour vélos

École secondaire Henri-Bourassa
Juin 2016



Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école : École secondaire Henri-Bourassa

Commission scolaire : de la Pointe-de-l'Île

Type d'école : ☐ Primaire ☒ Secondaire

Nombre d'élèves : 2000

Nombre d'employés : 200

Accessibilité à vélo

Type de milieu : ☒ Urbain ☐ Périurbain ☐ Rural

Accessibilité à vélo : ☐ Bonne ☒ Limitée ☐ Difficile

Précisions : Réseau cyclable peu développé (aucun aménagement cyclable à moins de 1,5 km). La plupart des rues résidentielles sont tranquilles et il est relativement agréable d'y circuler à vélo, mais présence de plusieurs barrières physiques importantes (autoroute et chemin de fer) et donc obligation, pour les élèves qui résident dans les arrondissements voisins, de circuler sur des artères peu conviviales pour les déplacements à vélo.

Recommandations

Stationnements pour
vélos :

	Places à conserver	Places à ajouter ou remplacer ¹	Supports recommandés ²
Élèves	100	300	☒ Arceaux ☐ Râteliers
Employés	0	20	☒ Arceaux ☐ Râteliers

1. Pour le calcul des capacités recommandées, voir page 6.

2. Pour la description des supports recommandés, voir page 7.

Précisions : L'aménagement récent de 100 supports à vélo et la volonté municipale de favoriser les déplacements à vélo (plusieurs voies cyclables sont projetées à proximité), laissent présumer d'une augmentation du nombre de cyclistes à l'école. Dans un premier temps, encourager les élèves et le personnel à venir à l'école à vélo. Par la suite, augmenter graduellement l'offre au fur et à mesure que la demande augmente.

Emplacements recommandés



Pourquoi ?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration ;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie ;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment ?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo ;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace ;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte l'**emplacement** (voir page 5) et la **capacité** (voir page 6) des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** (voir page 7) et d'assurer une bonne **disposition des supports** (voir page 8) dans l'espace disponible.

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir page 9).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales ;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée ;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école ;
- visibles depuis les rues avoisinantes ;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc. ;
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme est souvent indiqué comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo ;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
 - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.) ;
 - arbres ;
 - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le **Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes** de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **Élèves** : 1 espace de stationnement pour vélo par 5 à 20 élèves ;
- **Employés** : 1 espace de stationnement pour vélo par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école ;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes ;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école ;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Supports Types

Les supports pour vélos de **type arceau** sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page 8).

En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons:

- positionnement du cadenas est plus contraignant ;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.

Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

arceaux



râteliers

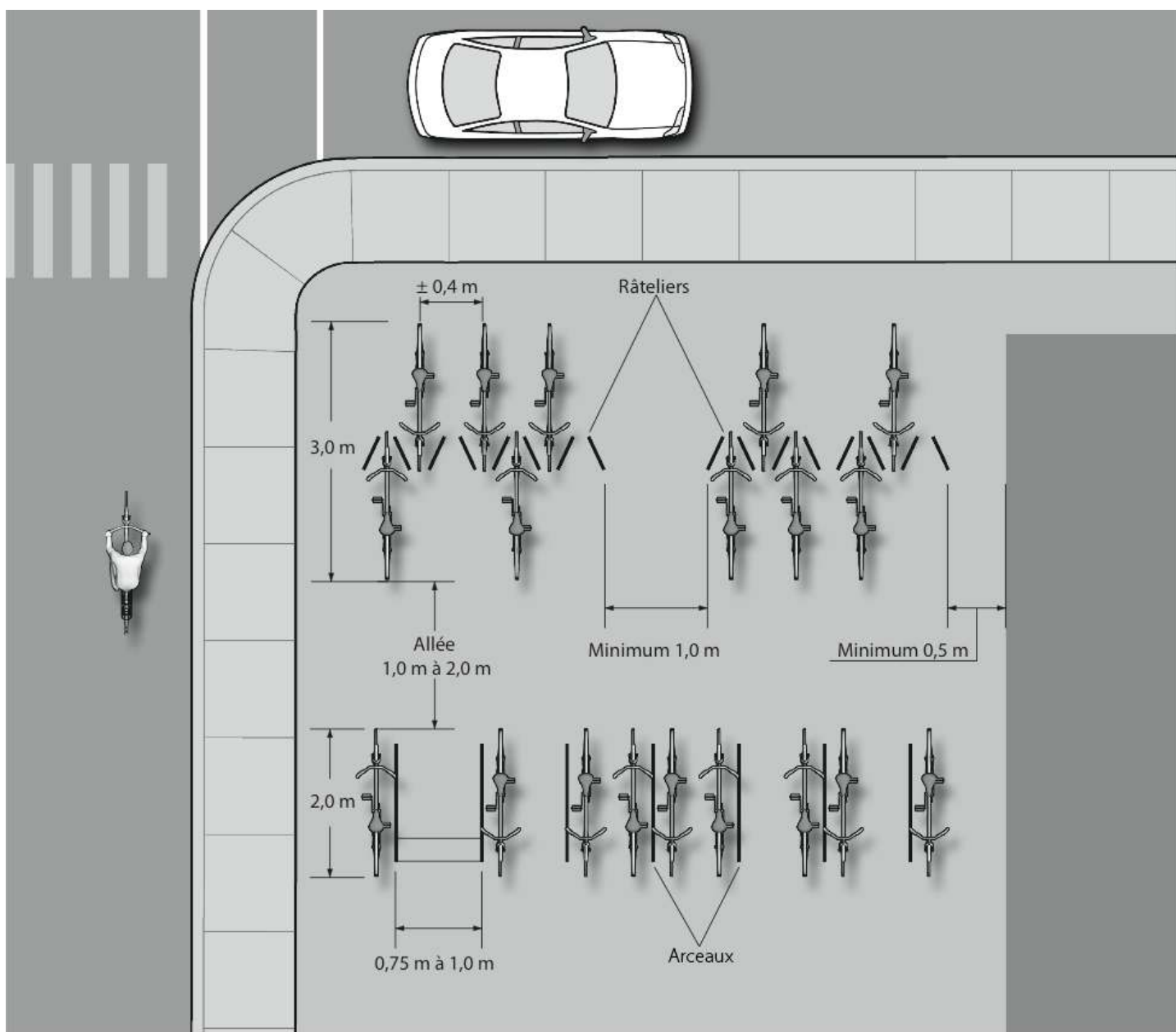


Supports Disposition

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons ;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux ;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

- toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain) ;
- toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant ;
- ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier ;
- retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.) ;
- éviter de laisser le vélo attaché pendant de longue période, en particulier pendant la nuit.

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

- procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U ;
- faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier ;
- remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons ;
- procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.

En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui !

Directives pour l'acquisition des supports

Pour les écoles de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, voici les étapes à suivre pour l'acquisition et l'installation de supports pour vélos :

1. À défaut d'un financement extérieur, l'école doit financer l'achat de supports pour vélos à même son propre budget. À titre indicatif, un support pour vélos de 6-7 places coûte environ 500\$, incluant les ancrages.

2. La direction de l'école transmet ses besoins à l'acheteur du secteur des approvisionnements de la Commission scolaire selon la procédure habituelle, en incluant les informations d'usage (spécifications techniques, quantité, indice comptable).

Acheteur secteur est : Madame Claudine Garant

Acheteur secteur ouest : Madame Sylvie Poulin

3. L'acheteur procède à la commande auprès du fournisseur désigné.

4. Après la réception du support à vélo,

a. Dans le cas d'une école primaire, la direction de l'école loge une requête auprès de son contremaître afin de procéder à la fixation de l'équipement à l'endroit requis, s'il y a lieu.

Contremaître secteur est : Monsieur Sylvain Richard

Contremaître secteur ouest : Monsieur Lorrain Rondeau

b. Dans le cas d'une école secondaire, la direction de l'école demande directement à son ouvrier afin de procéder à la fixation de l'équipement à l'endroit requis.

Au besoin, voici quelques pistes pour trouver du financement pour l'achat de supports pour vélos.

1. Solliciter votre arrondissement afin de faire installer des supports sur un terrain public aux abords de l'école, par exemple dans un parc ou sur le trottoir. Pour ce faire, il suffit de composer le numéro de téléphone suivant : 311.

2. Établir une collaboration avec une école de formation professionnelle et technique offrant le programme de Soudage-Montage.

3. Organiser une levée de fonds.

4. Faire une demande de financement, par exemple auprès d'un commerce du quartier.